



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 109 février



SOMMAIRE

La RD 914 en plein renouveau	p. 2-3
Les travaux en cours	p. 4
Hauts-de-Seine / Yvelines, des vœux communs	p. 5
Le Département recrute	p. 6
Accompagnement des mineurs isolés	p. 7
Albert-Kahn : l'ambition d'une rénovation	p. 8
Paroles d'élue : Marie-Laure Godin	p. 9
Les actualités	p. 10-11

Futur aménagement du boulevard de La Défense (RD 914), rue Célestin-Hébert à Nanterre.

Décentraliser plutôt que recentraliser

Parmi les questions soulevées par le président de la République lors du lancement du grand débat national, celles concernant la décentralisation et l'organisation des pouvoirs publics nous concernent particulièrement. La France est en effet le seul pays d'Europe à avoir un très important et très coûteux appareil préfectoral, qui est essentiellement destiné à exercer une tutelle sur les collectivités locales, et cela en dépit de la constitution qui dit que notre pays est une « *république décentralisée* ».

Or, que se passe-t-il aujourd'hui ? L'État dévitalise les communes pour transférer aux intercommunalités des compétences essentielles. On retire à des élus du suffrage universel direct des compétences qui sont transférées à des élus du suffrage indirect : résultat, un grippe général et des tensions de plus en plus vives, et des dépenses de structure nouvelles. On ne peut pas se plaindre du trop grand nombre de collectivités et en créer

sans arrêt de nouvelles... On a ainsi inventé 22 métropoles qui viennent en concurrence avec les régions, avec les mêmes inconvénients. Il y a désormais trois niveaux de collectivités locales, ne rassemblant que des élus municipaux : commune, intercommunalité, métropole !

Faut-il par ailleurs onze étages administratifs pour s'occuper du logement et de l'urbanisme ? Je n'exagère rien. Autre exemple : dans les Hauts-de-Seine, une rive de la Seine est gérée par Voies Navigables de France, l'autre par Haropa, deux établissements publics, alors que le Département paye tout !

Bref, on ne comprend pas pourquoi le président demande s'il faut continuer à décentraliser, alors qu'il faudrait surtout cesser de recentraliser en réduisant les moyens financiers et les responsabilités des élus locaux élus au suffrage universel.

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Mercredi 13 février

Signature de la convention Qwant : le moteur de recherche installé sur les postes de travail des agents départementaux (78/92)

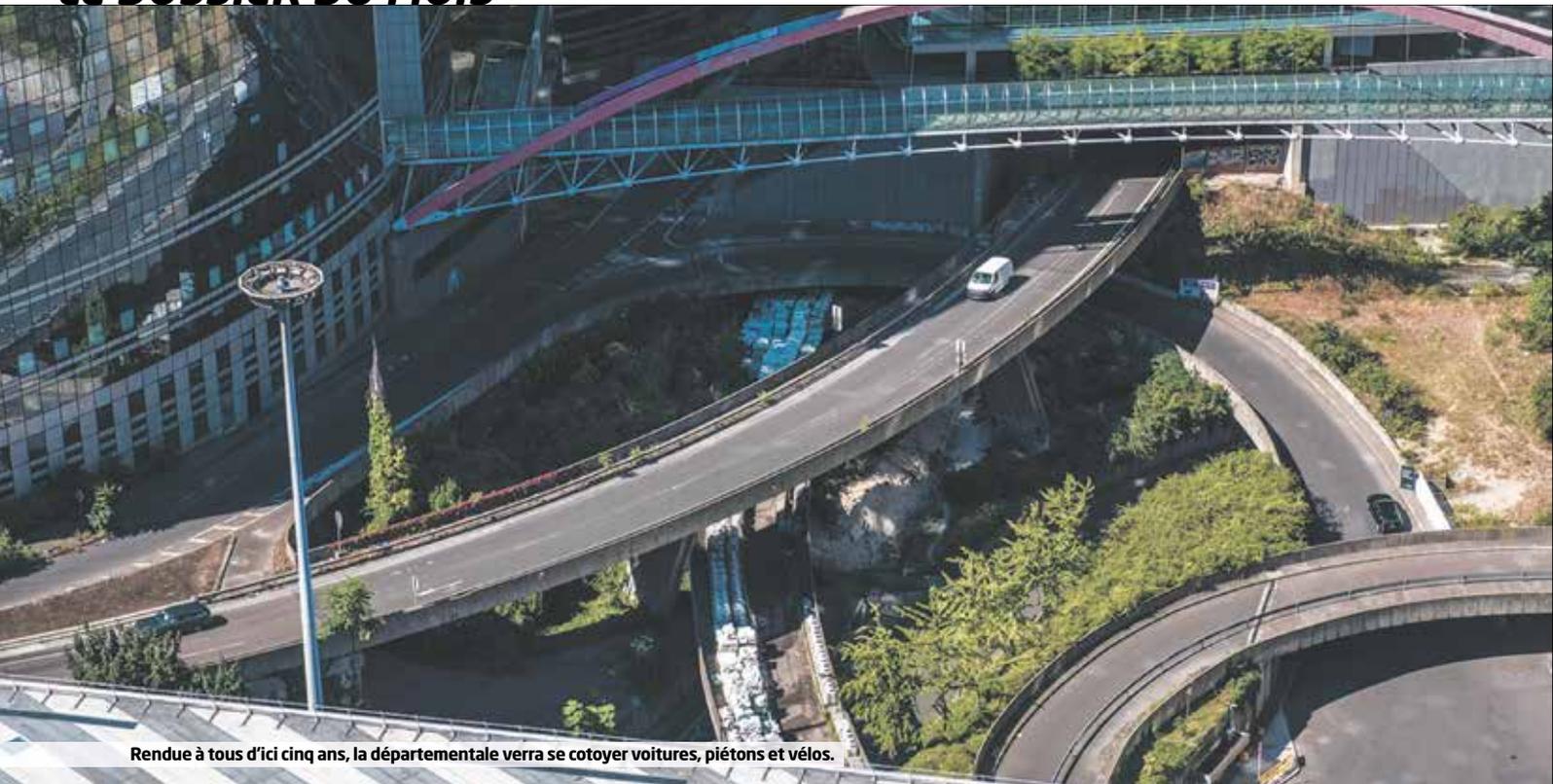
Lundi 18 février

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Judi 28 février

Stand commun des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine au Salon de l'Agriculture





Rendue à tous d'ici cinq ans, la départementale verra se côtoyer voitures, piétons et vélos.

La RD 914 en plein renouveau

Sur 1,4 km, cette voie départementale va devenir un boulevard urbain sécurisé et partagé par piétons, voitures et vélos. Les travaux ont débuté au mois de janvier pour cinq ans.

C'est un gros chantier qui a commencé près de La Défense. Jusqu'à la fin de l'année 2023, la RD 914 qui s'étend sur 1,4 km entre les quartiers des Terrasses et des Groues à Nanterre et le boulevard Circulaire près du quartier d'affaires en passant par le cimetière de Neuilly va se transformer. Actuellement, cette route est en sens unique de circulation avec deux ou trois voies dans le sens est-ouest. Un fonctionnement très « routier » privilégie le transit plutôt que la desserte avec des aménagements piétons et cyclables inexistantes. Mais depuis plusieurs années, le quartier est en plein développement avec la construction de logements et de bureaux, notamment sur les Terrasses, dans le prolongement de la Grande Arche et dans le quartier des Groues à Nanterre qui sort progressivement de terre.

Cette RD 914 va donc devenir une voie plus agréable et coupera moins le paysage urbain en deux. Désormais, place à quatre voies avec deux files dans chaque sens de circulation. Les circulations douces - et notamment le vélo - auront aussi toute leur place puisqu'une piste cyclable unilatérale et bidirectionnelle va être installée sur le trottoir, côté nord. Des places de stationnement seront disponibles le long du boulevard et le tout sera plus « vert » avec un alignement d'arbres sur le tracé. Enfin plusieurs feux tricolores

et passages piétons vont ponctuer le parcours afin de permettre les passages d'un côté à l'autre de la route.

Circulation maintenue

Alors que d'ordinaire, les travaux se font en déroulé, la RD 914 a été divisée en trois tronçons dont les travaux commenceront en décalé. Depuis janvier, le secteur 1, compris entre le boulevard Circulaire et le carrefour Aimé-Césaire sur 630 mètres est le premier concerné. Jusqu'au mois de mai, priorité à la partie située juste devant la future tour des Jardins de l'Arche, à proximité du cimetière de Nanterre et de Paris La Défense Arena. Devant ce chantier, la route va être aménagée pour permettre le passage des véhicules lorsque les travaux entreront dans leur phase cruciale. Puis commencera jusqu'à fin 2021 l'aménagement de la voirie selon un principe de basculement : on élargit la chaussée et on construit d'abord deux voies d'un côté en laissant l'autre partie libre pour la circulation puis on inverse.

Ce même principe sera appliqué au secteur 2 (début des travaux en août), du carrefour Aimé-Césaire au pont Hébert, soit trois cent cinquante mètres de route qui seront en principe achevés fin 2020. Sur ces deux portions, la difficulté sera surtout de se « caler » avec les autres travaux en cours, et notamment la future gare de Nanterre-La Folie qui accueillera dès 2022 le prolongement du RER E

5

ans de travaux répartis en trois tronçons : janvier 2019 à décembre 2021 pour le tronçon 1 ; août 2019 à décembre 2020 pour le tronçon 2 ; premier trimestre 2021 au quatrième trimestre 2023 pour le tronçon 3.

68 %

sont pris en charge par le Département dans l'aménagement de la RD 914 sur un budget total de 50 M€. En 2023, tous les usagers pourront y circuler.

et à l'horizon 2030 la ligne 15 du Grand Paris Express. La troisième et dernière partie des travaux sera moins concernée par ce type de contraintes. Mais là encore, le paysage va radicalement changer sur cette portion longue de quatre cent trente mètres. Entre 2021 et 2023 le pont qui passe par-dessus la route départementale va disparaître pour laisser place à un grand carrefour qui relie la RD 914 à l'avenue François-Arago, elle aussi départementale.

Un changement qui va nécessiter de niveler la chaussée et de créer murs de soutènement et voies de circulation provisoires. Ce projet d'envergure représente un budget de cinquante millions d'euros, pris en charge à 68 % par le Département. La somme restante est apportée par Paris La Défense.

Un quartier en pleine mutation

Tout le long de cette RD 914, le paysage va lui aussi radicalement se transformer. Au-dessus de la gare de Nanterre-La Folie, Vinci installera son siège social, soit quatre mille collaborateurs sur un seul site vaste de 74 000 m². En plus de ces bureaux, le projet prévoit également de nombreux commerces, services et équipements ouverts au public. À côté de Paris La Défense Arena, le projet mixte Origine et Nouvelle Vague combine sur 80 000 m² deux immeubles de bureaux et de service de sept et huit étages et une résidence de dix étages de 145 logements avec une crèche et des commerces en rez-de-chaussée. L'ensemble sera livré en 2020.

Un appel à projets « Innovation sur le boulevard Circulaire »

L'infrastructure présente aujourd'hui un certain nombre de dysfonctionnements : signalisation parfois compliquée, difficultés des GPS sur son tracé, médiocre qualité paysagère, barrière entre le quartier de La Défense et le tissu urbain... Des réflexions sont actuellement en cours pour une requalification à moyen terme du boulevard Circulaire (RD 993) en une infrastructure innovante notamment dans les domaines de la mobilité, des usages et de l'environnement. Le boulevard devra également mieux s'intégrer dans son environnement urbain pour faire le lien entre le quartier d'affaires et les communes environnantes (Courbevoie et Puteaux). Il restera certes une infrastructure dédiée à la mobilité et probablement aux véhicules, mais devra devenir « apaisant ». Smart city, « route durable » (par ses matériaux, l'efficacité énergétique...), génie écologique sont ainsi des sujets relevant de la recherche et développement et de l'innovation qui entrent dans la réflexion qu'ouvre le Département pour le boulevard Circulaire. L'appel à projets est lancé au premier trimestre et l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'il s'agit de démontrer l'impact et la viabilité de solutions novatrices.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr



Jean-Didier Berger

Groupe Majorité départementale

UN NOUVEAU QUARTIER EN PLEINE MUTATION

Nous allons continuer la profonde transformation de la RD 914 entre le circulaire de La Défense et le carrefour Arago à Nanterre. En cinq ans, ce sont 55 M€ que nous investirons, avec Paris La Défense, pour rendre ce quartier allant des Terrasses aux Groues accessible à tous. Cela contribuera à favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises, à faire de La Défense un quartier d'affaires attractif mais aussi agréable pour ceux qui y vivent, y travaillent. Nous consacrerons cette année 211 M€ aux mobilités car pour nous c'est investir dans l'avenir de notre Département et de ses habitants.



Marie-Pierre Limoge

Groupe Majorité départementale
(UDI, Modem, Divers Droite)

LA DÉFENSE, UN NOUVEAU QUARTIER À VIVRE

Peu à peu La Défense se transforme pour nous présenter un nouveau visage. Sa reprise en main par le Département des Hauts-de-Seine signe le début d'une nouvelle ère pour le quartier d'affaires. La requalification de la RD 914, appelée plus communément le boulevard Circulaire, en est la démonstration. Nous investirons 55 millions d'euros afin de transformer cet axe majeur pour le quartier en voie de circulation apaisée avec pistes cyclables. Par cet investissement, notre volonté est de désenclaver le premier quartier d'affaires européen, en améliorant son accessibilité et ses liaisons avec les villes qui l'entourent.



Gabriel Massou

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

AMÉNAGEMENT DE LA RD 914 : ENFIN !

Les travaux pour l'aménagement de la RD 914 sont un des éléments structurant de la transformation de ce quartier attendue depuis plusieurs années par la ville de Nanterre, ses habitants et les associations qui ont travaillé ensemble pour en dessiner l'avenir dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain et social. Ce boulevard urbain sécurisé et agréable sera partagé par les voitures, les piétons, les cyclistes et les transports collectifs en connexion avec la future gare d'Eole. Une excellente nouvelle pour Nanterre !



Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

RD 914 : LA NÉCESSAIRE ADAPTATION À SON ENVIRONNEMENT

L'aménagement du tronçon de la RD 914 est un événement important pour le territoire que cette voie traverse. Cet axe actuel de transit doit être mieux intégré à son environnement et répondre aux besoins de desserte induits par les nouveaux projets immobiliers inscrits dans un quartier de Nanterre en pleine mutation. L'intégration des circulations douces et l'instauration d'une circulation dans les deux sens sont propices à de nouvelles mobilités.

Les principaux travaux

de février sur la voirie et dans les parcs départementaux

Antony

RD 920 : avenue de la Division-Leclerc, entre l'avenue Léon-Jouhaux et l'avenue John-Fitzgerald-Kennedy. Requalification de la voie en boulevard urbain sécurisé. Réfection des trottoirs et de la voirie. Mise aux normes PMR. Reprise de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des plantations d'arbres. Aménagement d'une piste cyclables de chaque côté. Les travaux ont débuté en décembre 2018 pour une durée prévisionnelle de treize mois.

Antony - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Clamart

RD 2 - RD 986 : avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony, avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis-Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry, avenue Paul-Langevin (RD 2) au Plessis-Robinson et avenue Claude-Trébignaud, rue du Président-Roosevelt (RD 2) et place du Garde à Clamart. Adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en janvier 2018 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Asnières-sur-Seine

RD 986 : avenue de la Redoute entre les carrefours des Quatre-Routes et la station Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles. Travaux d'aménagement du T1. Les travaux de la RATP et du Département ont démarré à l'été 2017. La durée prévisionnelle des travaux est de vingt mois.

Bois-Colombes et Colombes

RD 986 : avenue de l'Agent-Sarre entre la rue Victor-Hugo et le carrefour des Quatre-Routes. Rénovation des réseaux d'électricité et d'adduction d'eau, rénovation de la chaussée et des trottoirs, sécurisation des carrefours, rénovation de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en octobre 2018 pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Boulogne-Billancourt

RD 1 : quai Georges-Gorse. Renforcement du collecteur d'assainissement lié à la construction d'un ouvrage annexe de la Société du Grand Paris. Travaux jusqu'en mars.

Châtenay-Malabry

RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de la ligne à grande vitesse (LGV) Atlantique dans le cadre de la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en mars 2018 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

Clamart

RD 906 : avenue du Général-de-Gaulle et carrefour du Petit-Clamart. Réaménagement de la voie, création d'aménagements cyclables, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en avril 2018 sur le carrefour du Petit-Clamart, fin des travaux prévue en 2019 sur l'avenue du Général-de-Gaulle.

Clichy-Levallois

RD 1 : quai de Clichy et quai Charles-Pasqua. Aménagement en boulevard urbain. Les travaux ont débuté en avril 2018 pour une durée prévisionnelle de trente-six mois. Dévoisement du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement en boulevard urbain, les travaux se termineront en mars.

Colombes

RD 986 : avenue de l'Agent-Sarre (du numéro 42 au numéro 76 de l'avenue). Rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental. Les travaux ont lieu de février à mai.

Gennevilliers

RD 9 : boulevard Gallieni, de la rue de la Bongarde à l'avenue Louis-Roche. Rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental. Les travaux ont lieu de février à mai.

Nanterre - Puteaux

RD 914 : boulevard de La Défense et rue Félix-Éboué, entre le boulevard Circulaire et la rue Célestin-Hébert. Requalification urbaine du boulevard. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Saint-Cloud

> RD 907 : rue Dailly, entre l'avenue André-Chevillon et la rue Gaston-Latouche. Rénovation de la chaussée, élargissement des trottoirs, création de stationnements, réalisation d'un carrefour giratoire avec la rue du Calvaire, rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore, mise aux normes PMR des arrêts de bus, plantations d'arbres. Les travaux ont débuté en octobre 2018 pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

> Pont de Saint-Cloud. Création d'un point de mesure au droit du déversoir d'orage dit « de Vaucresson ». Les travaux ont débuté en octobre 2018 jusque fin février.



Puit de démarrage du tunnelier Éole à Courbevoie.

© Direction du projet Éole

Hauts-de-Seine/Yvelines : des vœux communs pour les libertés locales



Lors d'une cérémonie commune au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, les présidents des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont proposé une même vision d'une action publique décentralisée.

Au lendemain de l'ouverture du grand débat national lancé par le président de la République, il a été beaucoup question d'actualité le 15 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux commune des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Le discours de Patrick Devedjian, prononcé en présence du président du Sénat, Gérard Larcher et de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, s'est ainsi attaché à répondre aux principales questions posées par Emmanuel Macron dans sa « Lettre aux Français ». À commencer par celles concernant la décentralisation et l'organisation de l'État : « On ne comprend donc pas pourquoi le président demande s'il faut continuer à décentraliser, alors qu'il faudrait cesser de recentraliser, a-t-il déclaré, pointant la suppression de la taxe d'habitation, « sans compensation prévue pour les communes », ou l'interdiction faite aux plus importantes collectivités locales de dépenser plus que l'année précédente alors même « qu'elles sont en parfait équilibre et que l'État ne cesse de leur transférer de nouvelles charges ». « Incapable de baisser la dépense publique, l'État fait diversion en s'en prenant aux collectivités locales », a-t-il insisté.

Quelques instants plus tôt, Pierre Bédier avait pour sa part appelé à une reconnaissance « pour de bon » de l'autonomie des collectivités et de « leur capacité à s'organiser librement selon des modèles qui ne soient pas partout identiques », allusion à la fusion en cours entre les deux Départements de l'Ouest francilien...

Patrick Devedjian a encore souligné la responsabilité de l'État dans la création d'un « millefeuille administratif » de collectivités locales à cinq niveaux dévitalisant les communes de leurs compétences essentielles au profit d'entités élues au suffrage universel indirect, les intercommunalités et les métropoles, avec pour conséquence, « un grippage général et des tensions de plus en plus vives ». « La situation est grave, des incertitudes fortes sont devant nous, a-t-il conclu. L'ordre républicain qui peine à être maintenu, (...) le Brexit britannique dont les effets sont encore méconnus. Il n'y a pas de place pour les petits calculs.. Le président de la République dispose seul de la légitimité démocratique et il lui appartient de la partager avec tous les autres élus pour que nous puissions nous rassembler autour de lui, afin que puisse vivre la France ».

Mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante, où il fait bon travailler ! Rejoindre le Département des Hauts-de-Seine, c'est œuvrer chaque jour à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants.

Contrôleur de gestion - AGV. 18.411

Votre direction

La direction du contrôle de gestion inscrit son action dans les projets stratégiques d'envergure La direction du contrôle de gestion contribue à la réalisation des projets stratégiques départementaux. Elle propose ainsi des pistes d'amélioration de la performance via des études et des analyses de coûts, accompagne les directions sur ce sujet et apporte une analyse objective sur la santé financière des partenaires subventionnés par le Département.

Elle couvre également les activités de tout le cycle de vie du système d'information ressources (SSIR), allant de la formalisation des nouveaux besoins, au déploiement, jusqu'à l'assistance utilisateur.

En rejoignant le Département, vous mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante.

Vos missions

- Concevoir et élaborer des tableaux de bord en lien avec les directions opérationnelles ;
- Réaliser des études de coûts conformément à la programmation annuelle arrêtée avec les pôles (exemple d'études menées : opportunités d'externalisation d'activités, évaluation de coûts complets de dispositifs, etc.) ;
- Développer une connaissance des systèmes d'information visant à automatiser l'alimentation des tableaux de bord et à garantir la fiabilité et l'exhaustivité des informations ;
- Procéder aux analyses financières des partenaires sur la base des documents comptables collectés.

Profil recherché

- Attaché, attaché principal territorial ou contractuel (Bac +3 minimum) ;
- Aptitude à faire preuve de méthode et de synthèse face à des sujets opérationnels et financiers transverses ;
- Appétence certaine pour les outils bureautiques, principalement Excel.

Responsable des équipements sportifs gérés en régie directe - CB.18.503

Votre direction

La direction des actions sportives met en œuvre un programme d'actions sportives fortes dont Vacan'Sports, vecteur de lien social et de citoyenneté, contribuant aux stratégies de développement du territoire. Elle soutient les activités des collèges et des clubs, la pratique de loisirs et de compétition, les actions des communes et des associations, la gestion d'infrastructures sportives de qualité. Classé parmi les plus sportifs de France, le Département des Hauts-de-Seine soutient par ailleurs, par le biais de partenariats, plusieurs clubs sportifs, dont le club de rugby Racing 92. En rejoignant le Département, vous mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante.

Vos missions

- Animer, dynamiser le secteur (33 agents + 26 ETP saisonniers) en veillant à proposer aux agents concernés, les formations adaptées et requises (hygiène et sécurité) ;
- Représenter le Département aux commissions de sécurité liées à l'activité des sites ;
- Piloter l'ensemble des sujets sécurité et sûreté ;
- Piloter l'organisation des manifestations qui se déroulent dans les sites (matches de rugby professionnel du Racing 92 et manifestations exceptionnelles) ;
- Participer à la mise en œuvre des projets relatifs aux sites dont les JO Paris 2024.

Profil recherché

- Ingénieur territorial, attaché territorial, conseiller territorial des APS ou titulaire d'un diplôme de niveau II (BAC +3 minimum)
- Bonne maîtrise de l'environnement professionnel du domaine d'activité : sport, bâtiments, fonctionnement des équipements sportifs, organisation de sites, monde associatif ;
- Capacités de manager.

Chef de service sûreté sécurité incendie - OG.17.501

Votre direction

La direction de la logistique et des moyens généraux inscrit son action dans les projets stratégiques d'envergure départementaux. Elle assure une fonction transversale en interne. Elle apporte une fonction d'appui, en gérant les ressources matérielles et les moyens généraux nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité, afin de faciliter le bon déroulement de l'action départementale auprès du public. Elle participe, par ailleurs, activement à la mise en œuvre du projet de gestion de la relation citoyen. En rejoignant le Département, vous mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante.

Vos missions

- Encadrer le service à dominante sûreté et sécurité incendie et élaborer une politique de sécurisation au niveau du Département ;
- Organiser un point de contrôle unique pour l'ensemble du Département (centralisation des différents PC actuels) ;
- Mettre en œuvre des indicateurs d'activité et de performance, élaborer et homogénéiser les différentes procédures et protocoles ;
- Moderniser les outils (main courante électronique, moyens de communications) et mettre en place une gestion sécurisée des clés et code d'accès au niveau du département ;
- Piloter et animer un réseau avec des référents désignés dans les pôles concernés.

Profil recherché

- Attaché, attaché principal territorial ou contractuel (Bac +3 minimum) ;
- Expériences probantes au sein de l'environnement professionnel du domaine de la sûreté-sécurité incendie ;
- Solides connaissances dans le domaine de l'hygiène et sécurité, connaissance fine de la réglementation des marchés publics et des procédures administratives et financières.

Toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr/espace-recrutement

Vous aussi, conciliez épanouissement et projets professionnels

#DépartementAttractif



Attractif





Le Département accompagne les mineurs et jeunes majeurs isolés

Devant l'explosion financière des dépenses consacrées à la prise en charge des mineurs privés de la protection de leur famille, les Départements restent seuls à assumer la mise à l'abri, l'évaluation à la minorité et à l'isolement de ces jeunes.

Le 31 décembre 2018, le Département comptait 930 mineurs et jeunes majeurs isolés pris en charge au titre de la protection de l'enfance, soit deux fois plus qu'en 2016. Le nombre de jeunes qui se sont présentés en vue d'être accueillis à l'Aide sociale à l'enfance (Ase) a ainsi augmenté de 185 %, avec une tendance permanente à la hausse. L'effort de la collectivité est très conséquent puisque le budget a été multiplié par quatre entre 2015 et 2018, passant ainsi de 6,5 M€ à près de 30 M€, avec un remboursement des dépenses d'évaluation de la minorité très partiel de la part de l'État.

Le Département des Hauts-de-Seine doit ajuster ses effectifs et son organisation à la charge d'arrivée. Afin d'organiser une prise en charge centralisée des demandes d'évaluation, une cellule a été créée à Nanterre à l'été 2018. En mars, elle se centrera sur les seules primo-évaluations de la minorité et de l'isolement, ce qui permettra ainsi de fluidifier le dispositif d'évaluation et d'accélérer les délais avec les services de la Justice.

Un pilotage en binôme

Le Département a créé les conditions pour prendre en charge l'accompagnement de ce jeune public fragile dans le cadre du rapprochement avec le Département des Yvelines. Le schéma interdépartemental d'organisation des services médico-sociaux (SIOSM), voté

le 28 septembre dernier, prévoit de renforcer le pilotage de la mission de protection de l'enfance entre les deux Départements, notamment sur la gestion de ce dispositif. Il précise que le processus d'évaluation sera identique entre les deux collectivités, les modalités d'évaluation interdépartementale se mettront en place et le parcours d'accompagnement du jeune convergera.

Le 21 janvier, l'assemblée départementale a voté en commission permanente l'accompagnement de cent cinquante jeunes placés actuellement dans des hôtels, par l'association Le Lien Yvelinois, à compter du 1^{er} mars, avec une montée en charge complète d'ici l'été prochain. Ceci représente près de la moitié des jeunes à l'hôtel, pris en charge au titre de l'Ase par le conseil départemental. Le budget alloué est de 4 M€ par an.

L'association Le Lien Yvelinois travaille depuis de nombreuses années avec le Département des Yvelines pour des prises en charge de plus de deux cents jeunes par an. Elle met en œuvre un accompagnement alternatif dans des logements diffus, ce qui permet d'éviter de laisser des enfants mineurs ou jeunes majeurs, de plus de seize ans, à l'hôtel. L'objectif est une prise en charge éducative, sanitaire, scolaire et d'intégration sociale améliorée et une meilleure maîtrise financière dans le contexte budgétaire fixé par l'État. Des économies d'échelle liées à la prise en charge de plus de trois cent cinquante jeunes par l'association sont aussi attendues.

Albert-Kahn : l'ambition d'une rénovation



©Kengo Kuma & Associates

Ce nouvel espace mettra en valeur les expositions temporaires dans un bâtiment conçu comme un origami.

Le nouveau musée s'inscrit dans un impératif : préserver l'esprit du lieu et tout particulièrement le patrimoine paysager. Il ouvrira en 2021.

Dans la perspective d'une meilleure conservation des collections, d'une présentation renouvelée et d'un accueil des publics conforme aux exigences d'un musée moderne, le Département s'est engagé dans un chantier de construction et de restructuration du musée départemental. La livraison des bâtiments initialement prévue fin 2018 a subi un retard de travaux. L'ouverture du jardin Albert-Kahn aura lieu en septembre et l'ensemble du site en 2021. En s'engageant dans cette refondation, le Département donne au musée l'opportunité de rayonner en devenant un lieu de référence de l'éducation et de la recherche autour de l'image.

Un nouveau parcours de visite

Albert Kahn est l'auteur d'une œuvre riche au service d'une vision particulière du monde. De cette œuvre foisonnante restent des collections uniques (les Archives de la Planète) et des jardins à scènes. Par cette rénovation, les collections de jardins et d'images se répondent et s'éclairent mutuellement. Le nouveau parcours de visite s'attachera à mettre en avant cette complémentarité et à l'ouvrir au plus grand nombre. Le Département a profité des travaux de rénovation du musée pour procéder à la mise en lumière scénographique du site en valorisant les scènes paysagères du jardin. 450 projecteurs et équipements divers représentant 1 827 ampoules LED basse tension sont posés. L'objectif : marquer par un tracé lumineux le futur cheminement des visiteurs entre les différents bâtiments. Sur place, outre les promenades dans les différentes scènes du jardin, le visiteur pourra découvrir une partie de la nouvelle architecture du musée avec notamment la façade du nouveau bâtiment destiné à accueillir la grande galerie d'exposition et la serre en cours de restauration.

Un geste architectural

Le nouveau bâtiment de 2 300 m², conçu comme un origami par l'architecte japonais Kengo Kuma, sera un espace ouvert, rythmé par de fins écrans qui orientent la vue, favorisant à la fois la déambulation et la contemplation du jardin. Il abritera le parcours permanent, les expositions temporaires, le centre de ressources documentaires, l'espace découverte pour les familles, la librairie-boutique, le restaurant et le salon de thé. Les bâtiments existants seront dans une large mesure ouverts au public : la salle des plaques, les ailes latérales de la serre et sa terrasse, la salle de conférence et la grange vosgienne. Ils seront traités avec le plus grand respect pour la qualité et la cohérence du patrimoine historique légué par Albert Kahn. La muséographie tiendra compte de la contrainte de refaire « l'histoire en son lieu même ». Les volumes et les installations d'origine resteront lisibles.

albert-kahn.hauts-de-seine.fr

4 600 m² de surface utile totale.

2 300 m², la surface du nouveau bâtiment.

9 bâtiments rénovés.

2 fabriques japonaises restaurées.

26,7 M€ investis par le Département.

« Le schéma interdépartemental met l'usager au cœur de nos politiques. »

En 2017, l'appel à projets pour la création d'une plateforme de diagnostic autisme de proximité (PDAP) a été lancé dans le département. Où en est-on aujourd'hui ?

C'est un projet interdépartemental qui prévoit la création d'une plateforme d'hébergement et de services pour personnes avec troubles du spectre autistique et handicap psychique comprenant : 50 places de Foyer d'accueil médicalisé (Fam) pour personnes présentant un handicap psychique ; 66 places de Fam pour personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme dont 4 places d'unité renforcée de transition ; 42 places de Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, dont 21 places sur le territoire des Hauts-de-Seine ; 2 pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) dont un sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Le terrain situé dans les Yvelines a été acheté et l'arrêté de création a été délivré le 27 février 2018. Les travaux de construction vont commencer en juin 2019.

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine ont adopté, en septembre dernier, le Schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-social 2018-2020. Comment a-t-il été élaboré ?

La démarche d'élaboration conjointe du schéma interdépartemental a été lancée en novembre 2016. Des groupes de travail thématiques ont été mis en place ainsi qu'un comité de pilotage commun. Quatre grandes phases ont ponctué la démarche : la réalisation du diagnostic territorial interdépartemental, le bilan quantitatif et qualitatif commun des précédents schémas des deux Départements (de novembre 2016 à mai 2017), la prospective démographique dans une logique interdépartementale qui a servi d'appui à la co-construction des objectifs stratégiques et opérationnels du schéma (de juin 2017 à mars 2018). Enfin, une phase de concertation/consultation avec l'ensemble des partenaires institutionnels, ainsi que les acteurs associatifs, publics et privés qui concourent à la mise en œuvre des politiques départementales des deux Départements a été réalisée de juillet à septembre 2018. Le schéma interdépartemental a été adopté par chacune des deux collectivités le 28 septembre dernier.

Cette démarche a permis, dans sa durée de mise en œuvre, une appropriation réciproque des pratiques, expériences et savoir-faire des deux Départements en matière sociale et médico-sociale. Elle a également permis de partager des compétences d'experts avec les Yvelines, comme celles de notre démographe, de regrouper des équipes de direction comme celles du suivi des accueils de la petite enfance.

Quelles sont les réalisations attendues ?

Le schéma interdépartemental couvre l'ensemble des compétences dans le champ des solidarités (protection maternelle et infantile, petite enfance, enfance-jeunesse, insertion et autonomie). Ses orientations vont se décliner progressivement sur les cinq ans à venir.

Il met l'usager au cœur de nos politiques afin de simplifier les démarches administratives, à travers notamment l'accompagnement numérique. Un des grands objectifs du schéma est également de développer une approche préventive et l'*empowerment* en substitution aux approches réparatrices classiques. Un suivi et une évaluation en continu du schéma sont prévus ainsi que des actions de communication et des publications des résultats.

Parmi les réalisations les plus attendues, on peut citer : une plateforme téléphonique commune pour les deux Départements pour la prise des rendez-vous de consultations en PMI et planification familiale, la formation commune des assistants familiaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine assurée par l'Institut de Formation Sociale des Yvelines, l'adhésion du Département des Hauts-de-Seine au GIP Activit'Y, afin de faciliter les échanges entre les deux Départements sur les projets innovants d'insertion et de qualification professionnelle, la mise en œuvre de plateformes de mise en relation des entreprises et des bénéficiaires du RSA, JOB78 et JOB92. Ou encore, la création d'un centre de lutte contre le traumatisme et des actions ciblées sur les quartiers « politique de la ville », visant à répondre aux besoins spécifiques de ces quartiers.

En quoi l'action sociale des Départements est-elle spécifique par rapport à d'autres collectivités ou à l'État ?

L'action sociale des Départements est spécifique par sa proximité et le fait qu'elle englobe l'ensemble des questions de la vie quotidienne de la population du territoire départemental. C'est également un bon échelon pour définir les besoins sociaux et planifier les réponses notamment en matière de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux.



Marie-Laure Godin

Vice-présidente chargée des affaires sociales, des solidarités et de l'insertion

Chorus, du 3 au 7 avril

C'est reparti ! Le festival Chorus investit à nouveau La Seine Musicale à Boulogne pour une semaine musicale éclectique.

Le festival proposera des plateaux singuliers et audacieux, mettant en avant la diversité et le croisement des courants musicaux s'imposant ainsi comme une expérience musicale *indoor* incontournable. La billetterie est en ligne ainsi que la programmation. Parmi les artistes programmés : Blackstar, Jacob Banks, Marina P & Stand High Patrol, Josman, Grandmaster Flash, Charlie Winston, Mayra Andrade, Dinos, Doums & Nepal, Sofiane Saidi & Mazalda, Flèche Love, Caleborate, Denzel Himself, Bongeziwe Mabandla, Glass Museum, Blinky Bill, Di#se, Juicy, SCH, Caballero et Jeanjass, Hornet La Frappe, Scylla & Sofiane Pamart, Lord Esperanza, Adam Naas, ala.ni, Ammar 808, Dope Saint Jude, Coco Bans, Shayfeen & Madd...

La sélection du Prix Chorus

Les dix groupes de la présélection Prix Chorus 2019 se sont produits en décembre dernier. Cinq ont été retenus pour la finale : Dampa, Faroe, Johan Papaconstantino, Mikano et Oktober Lieber. La prochaine étape qui attend les cinq groupes est de se produire de nouveau en concert pendant trente minutes le 5 avril à La Seine Musicale devant un public, dans le cadre du festival Chorus. Le jury désignera le lauréat 2019 à l'issue des prestations.

Toutes les informations sur chorus.hauts-de-seine.fr



Issy : La Paix reconstruit

La fréquentation du collège étant en forte augmentation, le Département a souhaité le reconstruire et l'inscrire au sein d'un nouvel éco-quartier. Les travaux ont débuté en janvier.

Le futur établissement se composera de deux entités distinctes : un premier bâtiment regroupant trois logements de fonction et le bâtiment principal avec ses vingt-cinq salles de cours réparties sur deux niveaux. Au sous-sol, la demi-pension, la cuisine et le parking, au rez-de-chaussée s'organiseront l'accueil, le CDI, le pôle de la vie scolaire et le pôle Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).

Le collège La Paix comptera sept cents élèves sur 6 500 m². Le projet a été pensé dans le respect de l'environnement avec un confort visuel et l'optimisation de la lumière naturelle, l'insertion du site dans le paysage et la végétalisation (conservation d'arbres existants, talus, toiture végétalisée). Le Département finance le collège à hauteur de 23 M€. Livraison prévue au deuxième semestre 2020.

Suivre le projet sur www.hauts-de-seine.fr

Pass + : une carte à puce dans la poche !

Le dispositif Pass + a pris la forme d'une carte à puce nominative. Pour tous les collégiens, elle donne accès à la restauration scolaire. Fin des inscriptions : le 28 février.

Avec une seule inscription, un seul identifiant et un seul compte, le Pass + propose une offre éducative aux familles. À son lancement, ce dispositif réunissait l'aide financière pour la pratique d'activités extrascolaires via deux porte-monnaie électroniques ainsi que l'accès à l'Environnement numérique de travail (ENT). Aujourd'hui, la plateforme s'étend au soutien scolaire, fournie par le Département, réunissant dans 25 matières près de 4 000 cours vidéo, 20 000 fiches de cours et 1 000 000 exercices interactifs. Depuis le printemps dernier, les jeunes peuvent aussi profiter de bons plans sous la forme de sorties dans les structures départementales. Une fois inscrit dans le dispositif, chaque collégien reçoit donc une carte à puce nominative, à conserver jusqu'à la classe de 3^e.

Pour les élèves des 66 établissements relevant de la délégation de service public, cette nouvelle carte se substitue à la précédente carte d'accès à la cantine, l'inscription en ligne depuis le site Pass + devenant au passage obligatoire. Pour les autres élèves, les modalités d'accès à la cantine resteront les mêmes.

Inscription jusqu'au 28 février

Pour bénéficier de ce dispositif, les nouveaux entrants devront remplir un formulaire en ligne et fournir une photo au format numérique.

En ce qui concerne les collégiens inscrits lors de la précédente campagne, ils devront seulement choisir les services auxquels ils souhaitent s'inscrire en 2018-2019 : restauration scolaire, activités extrascolaires, bons plans, soutien scolaire... Plus d'informations sur passplus.hauts-de-seine.fr ou 09 69 32 60 92 (numéro non surtaxé).

Who's Who : Jean-Baptiste or Joseph ?

Le Département présente l'exposition « Who is Who chez les Colbert ? La collection d'estampes de Joseph de Colbert à Sceaux jusqu'au 21 avril.

Installée à la « galerie bis », dans les écuries du domaine départemental de Sceaux, cette exposition présente l'ensemble du « clan Colbert » à travers quarante-cinq portraits. Tous ont été gravés par les meilleurs artistes de l'époque, reconstituant ainsi l'arbre généalogique d'une famille à la transition des XVII^e et XVIII^e siècles. *Who's Who* revient également sur les techniques anciennes de l'estampe, un art particulièrement apprécié pour diffuser les portraits.

Le domaine départemental de Sceaux propose tout au long de l'année des conférences, des concerts, des spectacles pyrotechniques pour découvrir la famille Colbert. Des visites-ateliers d'art plastique sont prévues les dimanches 3 mars et 7 avril. Un cycle de conférences « Domaines et châteaux en Île-de-France au temps des Colbert » se poursuit le 14 février sur « Madame de Montespan » à Clagny, le 21 février sur « Louvois et le Grand Dauphin » à Meudon, le 14 mars sur « Monsieur » à Saint-Cloud et le 21 mars avec « Jean-Baptiste Colbert » à Sceaux. Plus d'informations sur domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr

WHO IS WHO CHEZ LES COLBERT ?

LA COLLECTION D'ESTAMPES DE JOSEPH DE COLBERT

EXPOSITION

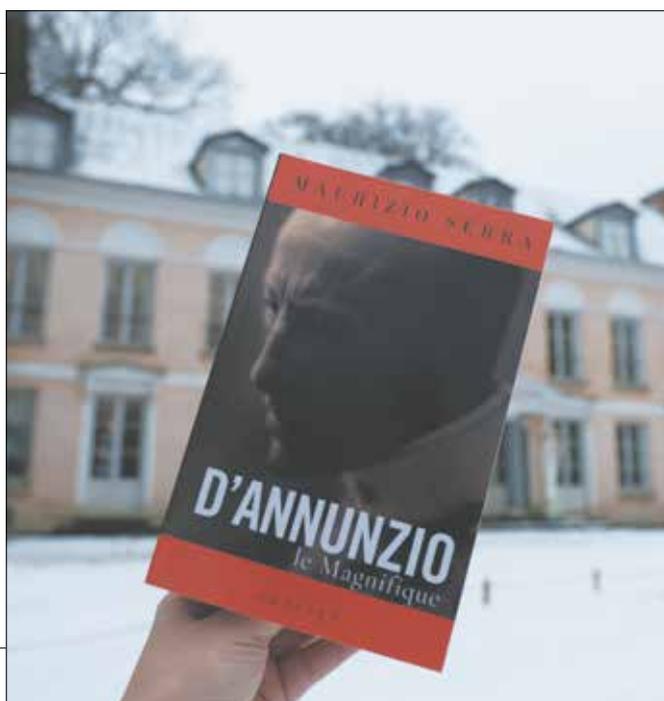
15 JAN.
21 AVR.
2019

Galerie Bis
du Domaine
départemental
de Sceaux

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

#DépartementValléedelaculture

01 41 87 29 50
domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr



Maurizio Serra, prix Chateaubriand

Les membres du Comité de lecture du prix Chateaubriand 2018, organisé par le Département ont choisi Maurizio Serra pour son ouvrage « D'Annunzio le magnifique ».

Le prix récompense les ouvrages portant sur la période à laquelle vécut Chateaubriand, du siècle des Lumières jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ou sur des sujets proches des thèmes directement ou indirectement abordés dans ses romans, ses essais, ses discours et ses articles. Fondé en 1987 par le Département, le prix Chateaubriand souligne la vocation littéraire de la Maison de Chateaubriand mais aussi son rôle d'animateur d'une communauté de réflexion et de débats. Il a été attribué à Jacqueline de Romilly, Paul Veyne, André Vauchez, Emmanuel de Waresquiel, Roberto Calasso, Arlette Jouana, Hugues Daussy, Edmond Dziembowski, et en 2017 à Alexandre Grandazzi pour son ouvrage *Urbs. Histoire de la ville de Rome des origines à la mort d'Auguste*. Le prix est alloué à hauteur de 8 000 euros et sera remis au lauréat le 14 mars à l'Institut de France à Paris.

Domaine de la Vallée-aux-Loups et Maison de Chateaubriand sur vallee-aux-loups.hauts-de-seine.fr

100

collégiens ont assisté au match de handball féminin opposant Paris 92 à Toulon Saint-Cyr Var le 26 janvier. Paris 92 est le seul club francilien qui évolue depuis plusieurs années en ligue féminine de hand. Le Département le soutient à hauteur de 330 000 € pour la saison 2018/2019.

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Mélanie Le Beller, Pauline Vinatier

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Willy Labre, Olivier Ravoire, AdobeStock.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2610-0886

Imprimé sur papier recyclé

Prix Chateaubriand 2018

vallée de la culture



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

[#DépartementValléedelaculture](#)



INSTITUT  DE FRANCE



vallee-aux-loups.hauts-de-seine.fr